

Le séminaire annuel de la SCF s'est tenu à Sète les 24 et 25 janvier 2023 au lendemain de la cérémonie de remise des prix SCF 2021 et des distinctions 2021 et 2022. Il a réuni une quarantaine de participants (membres du bureau, du conseil d'administration et des présidents, ou représentants, des entités opérationnelles). Pour rappel, le précédent séminaire avait eu lieu à Lyon en décembre 2019 et n'avait pu être organisé depuis à cause de la pandémie.

1 Prix et distinctions de la SCF

Il est rappelé qu'il y a chaque année deux campagnes pour les prix/distinctions :

Printemps : Grand Prix et binationaux ; appel à candidature en avril/mai ; sélection juin.

Automne : Membres distingués ; appel à candidature octobre/novembre ; sélection décembre.

1.1 Membres distingués

Rappel : les candidats sont proposés par les entités (sections et divisions), les lauréats sont sélectionnés par le bureau national, choix validé par le CA. Actuellement tout membre d'un bureau d'entité, ou du CA est inéligible.

Pistes de travail identifiées

Évolution des critères :

- L'apport général pour la communauté des chimistes et notamment au sein de la SCF prévaut à l'excellence scientifique pour laquelle d'autres prix existent (notamment les grands prix et les prix des sections et divisions). Les futurs appels à candidature seront plus explicites.
- Une discussion a été engagée en vue d'autoriser les entités à présenter la candidature de membres qui ont une activité dans un bureau autre que celui qui propose.

1.2 Grands Prix

Concernant les Grands Prix, il est rappelé que le jury est indépendant et que le nom des membres de ce jury ne doit pas être divulgué pour éviter les pressions. Le jury est renouvelé en partie chaque année, le CA valide la composition. Le bureau et le CA n'interviennent pas dans les délibérations. Les décisions du Jury sont simplement entérinées. Prix Félix Trombe : il est rappelé que ce prix est traité séparément sur proposition de la Division Chimie Industrielle.

Le calendrier des prix binationaux est récurrent. Il sera affiché sur le site pour plus de facilité. Il est rappelé que les candidats proposés par les entités doivent avoir une réelle implication et collaboration en France.

Pistes de travail identifiées

La majorité des présents souhaite l'organisation par une section régionale (tournante) d'un évènement spécifique pour la remise des prix SCF en y adossant, si possible, le séminaire les

années où il n'y a pas de congrès de la SCF. Une autre option consiste en l'organisation annuelle de ces prix à la maison de la chimie. Une décision sera votée après mûrissement.

2 Comptes et trésorerie de la SCF

Le nombre d'adhésions payantes en 2022 est globalement en croissance, par rapport aux années précédentes, ce qui est encourageant. On n'observe donc pas d'effet immédiat de l'interdiction de prise en charge des cotisations par les institutions. A noter que l'arrêt de la cour des comptes est différemment interprété selon les établissements. Certains établissements (en général universitaires) autorisent encore le paiement groupé de cotisations pour les doctorants. Dans ce cas, ils ne recevront pas de reçu fiscal.

Pistes de travail identifiées

La gratuité de la cotisation pour les étudiants Bac +5 est discutée. Véritable attraction pour une adhésion payante ultérieure ou perte de « valeur » ? Le débat n'aboutit pas à une position concluante, la gratuité reste maintenue.

Il est également évoqué le passage pour tous les adhérents à l'Actualité Chimique à la version électronique (suppression de la version papier), et recueillant une large majorité des présents. Néanmoins, il y a consensus pour que la version papier reste disponible sur demande ou en option. Une étude sera réalisée pour affiner l'impact d'un tel choix.

3 International

Le conseil d'administration actuel souhaite renforcer la participation de nos membres dans les instances internationales et à terme, d'accroître la visibilité des chimistes français.

La SCF est affiliée à EuChemS et a le droit de nommer 2 membres dans chaque Division et Groupe de Travail pour une durée de 3 ou 4 ans (mandat renouvelable 1 fois). Dans ce contexte, la SCF souhaite créer un lien renforcé entre ses divisions et les représentants EuCheMS. Ainsi, les nouvelles candidatures seront remontées au siège par les présidents des divisions ; cela permettra à chaque entité SCF d'effectuer en interne une sélection des personnes qui les représenteront. Par ailleurs, il est aussi demandé aux Divisions SCF de couvrir financièrement (dans la limite du possible) les frais des déplacements des membres EuCheMS à l'AG annuelle.

Les chimistes français sont représentés à l'IUPAC par l'intermédiaire du CNC (Comité National de la Chimie). Plusieurs membres du Bureau de la SCF sont aussi impliqués dans le CNC. A ce titre, les entités SCF sont priées de remonter des candidatures des personnes intéressées pour nous représenter auprès des instances de l'IUPAC. Les mandats sont limités à 2 ans.

4 RJ-SCF

Pour rappel, le Réseau des Jeunes chimistes est composé d'un bureau national renouvelé tous les 3 ans, et jusqu'à 14 bureaux régionaux renouvelés tous les ans. A noter que des membres du bureau national sont également membres de l'EYCN (bureau des jeunes chimistes Européens, rattaché à EuCheMS), facilitant la transmission des informations.

Problèmes récurrents : Les bureaux du RJ sont composés en majorité de doctorants et de post-doctorants. La précarité de leur position rend un engagement supérieur à 2 ans presque impossible. Il est également difficile pour de jeunes actifs d'intégrer les bureaux RJ car les

débuts de carrière sont souvent très chargés. Certaines régions n'ont pas de bureau RJ depuis plusieurs années. Il est nécessaire que les sections régionales fassent l'effort de recrutement auprès de leurs laboratoires (voire, des étudiants qu'ils encadrent).

Lors de la dernière réunion annuelle des RJ, certains doctorants ont souligné qu'il serait plus simple d'attirer du monde à la SCF si l'abonnement était mensualisé avec prélèvements automatiques plutôt qu'un prélèvement unique. Cette solution serait en cours de mise au point.

5 Mandatures

Le CA a adopté le principe de synchroniser l'ensemble des élections au printemps 2024 comme le souhaite le ministère de l'Intérieur (tutelle des associations reconnues d'intérêt public).

Il est rappelé qu'actuellement les mandats dans les bureaux des entités et au CA (et donc aussi pour le bureau) est de 3 ans renouvelable une seule fois. Une motion sera proposée à l'AG de juin 2023 afin que le mandat actuel ne soit pas comptabilisé pour tous ceux dont le mandat n'aura pas atteint les 3 ans suite au changement de calendrier.

Pistes de travail identifiées

Après discussions, le maintien à 3 ans et la possibilité de faire 3 mandats recueille le plus de faveurs auprès des présents. Il est aussi proposé que les changements de statuts soient soumis à un sondage (avec éventuellement des options) auprès de l'ensemble des adhérents avant d'être soumis au vote en AG afin de recueillir le plus large consensus.

6 Industriels à la SCF

Les membres de la SCF sont essentiellement des académiques puisqu'on estime que seulement 5% d'entre eux sont issus du monde industriel. Néanmoins, 45 entreprises sont représentées.

La Division de Chimie Industrielle est relativement jeune, créée en 2009. Le bureau actuel, élu en mai 2022, compte de nombreux industriels. Elle a pour objectif de valoriser le rôle des entreprises en chimie et d'encourager le développement de produits et de procédés plus respectueux de l'homme et de son environnement. L'industrialisation des recherches menées en ce sens dans les laboratoires publics est indispensable pour que ces dernières puissent servir à la société.

La DCI travaille constamment à favoriser les échanges entre ses membres en menant de nombreuses actions dont notamment l'organisation du FICS (French International Chemistry Symposium), seul colloque scientifique organisé en France sur la chimie industrielle avec des intervenants essentiellement issus d'entreprises, ainsi que la remise du prix DCI visant en particulier des créateurs de start up en chimie.

7 Attractivité de la SCF

Les sondages réalisés courant 2021 montrent que la SCF bénéficie d'une image globalement positive (auprès des adhérents), et que la navigation sur le site est plutôt simple mais gagnerait encore à être simplifiée (accès plus direct aux prix et aux divisions/sections). Il serait

apprécié d'étoffer la rubrique offres d'emploi (à voir comment), et à afficher toutes les actualités via la page actualités, avec des filtres permettant de trier rapidement.

Le recrutement d'une chargée de communication à la SCF a permis de relancer la newsletter et d'augmenter la présence de la SCF sur les réseaux sociaux. A terme, elle permettra d'aider à organiser des actions de communication de plus grande envergure, comme par exemple des présentations de poster en ligne (à l'instar de LatinXChem et de la RSC).

Pistes de travail identifiées

L'idée de valoriser les adhésions de longue date, à l'instar de la RSC, semble accueillir un large consensus. Cette idée sera discutée plus en détails en CA.

Une bonne partie des présents souhaite qu'il n'y ait plus de goodies de manière à montrer l'exemple, une autre partie y semble attachée pour des questions de communication. Il faut privilégier les goodies utiles et recyclables ou réalisés à partir de matériaux naturels (élimination du plastique). Pas de consensus clair sur la question.